

Hugo Sigouin-Plasse

Chef de service, Réglementation et réclamations

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3767

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : hugo.sigouin-plasse@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE ET PAR MESSAGER

Le 14 juin 2018

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 6^e demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c., à compter du 1^{er} octobre 2018 – PHASE 2
Notre dossier : 312-00843
Dossier Régie : R-4018-2017

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint l'original et quatorze exemplaires de la demande mentionnée en titre accompagnés d'un affidavit signé par Monsieur Dave Rhéaume. Les amendements apportés à la demande visent à donner suite à la lettre procédurale du 15 mai 2018 (A-0020) et à la décision procédurale D-2018-062 (paragr. 34).

Par ailleurs, suivant la séance de travail du 7 juin dernier et afin de donner suite aux engagements souscrits à cette occasion, Énergir dépose la version révisée des pièces GM-Q, Documents 1, 5, 7, 10 et 11 et de la pièce GM-R, Document 1¹. Quant à cette dernière, il est à noter que les modifications correspondantes à apporter aux pièces GM-S, Documents 1 et 2 suivront lors du dépôt des réponses d'Énergir aux demandes de renseignements à venir relatives aux sujets de nature comptable et tarifaire prévu le 6 juillet prochain.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Hugo Sigouin-Plasse

Hugo Sigouin-Plasse

HSP/mb

p. j.

¹ La pièce GM-R, Document 1 a aussi été révisée pour donner suite à la lettre procédurale du 15 mai 2018 (A-0020) et à la décision procédurale D-2018-062 (paragr. 34) par le retrait de la section 2.1.